

Certificat de formation continue universitaire en

Développement durable

octobre 2008 à juin 2009

Faculté des sciences économiques et sociales (SES)

En partenariat avec

Haute école de gestion de Genève (HEG)

Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP)

Forum international de l'environnement (IEF)

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)

Union mondiale pour la nature (UICN)



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Objectifs

Le certificat de formation continue en développement durable répond aux besoins de formation des cadres et responsables des institutions privées, des organisations internationales et des instances fédérales, cantonales et municipales chargés de rendre le concept du développement durable opérationnel, notamment par la mise en oeuvre d'un Agenda 21 au niveau communal, cantonal, régional et/ou transfrontalier.

Il s'agit notamment de:

- Comprendre les différents aspects du développement durable dans une optique de mise en pratique aux différents niveaux opérationnels.
- Maîtriser les instruments et méthodes d'analyse des différents aspects du développement durable, notamment dans le cadre des processus de décision et de mise en oeuvre.
- Promouvoir les compétences dans une perspective de développement durable.

Public

Toute personne ayant des responsabilités dans les collectivités publiques et les entreprises privées désirant acquérir des compétences dans les différents domaines opérationnels du développement durable et des Agendas 21 locaux et/ou qui a un intérêt (personnel et/ou professionnel) à se former dans le domaine du développement durable.

Direction

- Prof. Beat BÜRGENMEIER, Faculté des SES, Université de Genève
- Prof. Roderick LAWRENCE, Faculté des SES, Université de Genève

Comité scientifique

Prof. Andrea BARANZINI, HEG, Genève

Prof. Martin BENISTON, Université de Genève

Prof. Beat BÜRGENMEIER, SES, Université de Genève

Dr Arthur DAHL, Forum international pour l'environnement (IEF), Genève

Prof. Richard-Emmanuel EASTES, Ecole normale supérieure (ENS), Paris

Prof. Katia HORBER-PAPAZIAN, Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), Lausanne

Prof. Roderick LAWRENCE, SES, Université de Genève

M. Gonzalo OVIEDO, Senior Adviser - Social Policy, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Gland

Dr Francine PELLAUD, Département de l'instruction publique du canton de Berne

Dr Philippe ROCH, Senior Fellow, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Genève

Prof. Mary SANCY, Professeure associée à l'Université de Nantes et Juge à la Cour d'arbitrage et conciliation de La Haye

Mme Monique RUZICKA-ROSSIER, Architecte, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), Lausanne

Intervenants

Les enseignants du certificat se recrutent parmi les experts reconnus ayant une vaste expérience théorique et pratique, ayant fait preuve d'une compétence pédagogique de la pratique professionnelle de premier plan.

Organisation

Le certificat offre au total 8 modules de 2,5 journées répartis du mois d'octobre 2008 au mois de juin 2009. Un module est structuré en 20 heures d'enseignement, d'études de cas et de travaux pratiques et représente 3 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System). Chaque module est évalué individuellement et peut être suivi séparément. La réussite des 8 modules – représentant un programme de formation de 160 heures – donne droit à un certificat de formation continue universitaire après la rédaction d'un mémoire et la participation au module méthodologique de préparation du mémoire (*module 6*) donnant droit à 6 crédits ECTS.

Pour des raisons motivées (charges professionnelles notamment), le programme peut être suivi sur 2 ans. La priorité est toutefois donnée aux participants s'inscrivant pour le programme complet sur 1 an.

Un minimum de 10 participants est requis par module.

La présence est obligatoire durant les modules. Pour ce type de formation, les participants **ne sont pas immatriculés en tant qu'étudiant** à l'Université de Genève.

Programme

SÉANCE INTRODUCTIVE LUNDI 29 SEPTEMBRE 2008 (fin d'après-midi horaire à préciser)

MODULE 1 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGENDA 21: DES PRINCIPES À LA PRATIQUE

Prof. R. LAWRENCE 8-9-10 octobre 2008

Poser les principes de base du concept de développement durable. Comprendre la chronologie des événements et le processus conduisant à l'adoption de l'Agenda 21 lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de Rio de Janeiro en 1992 et sa mise en application au niveau local.

MODULE 2 ECONOMIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Prof. A. BARANZINI 12-13-14 novembre 2008

Connaître les principaux concepts et instruments socio-économiques liés au développement durable, permettre aux participants d'acquérir un regard critique sur les interprétations actuelles et de les sensibiliser aux enjeux d'une mise en oeuvre dans différents secteurs et contextes.

MODULE 3 OUTILS JURIDIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Prof. M. SANCY 17-18-19 décembre 2008

Les outils juridiques internationaux (Nations Unies et Union Européenne) sont mis en rapport avec les instruments nationaux et locaux (législation fédérale et cantonale suisse, législation et réglementation nationale, régionale et locale française). Les instruments juridiques non contraignants sont également examinés. Sont abordés les enjeux économiques, culturels et sociaux, ainsi que les difficultés liées à la mise en oeuvre, à l'application et à la sanction des normes juridiques.

MODULE 4 DIMENSION SOCIO-CULTURELLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dr A. DAHL et Prof. R. LAWRENCE 14-15-16 janvier 2009

La dimension matérielle n'est qu'une facette du bien-être humain. La santé humaine est souvent le meilleur indicateur de l'échec ou de la réussite du développement. Le pilier social du développement durable touche les fondements culturels et éthiques d'une société et sa vision de l'avenir. Ces valeurs s'expriment d'une façon pratique dans les comportements individuels et collectifs. Les scénarios permettent d'explorer l'implication des valeurs et des conceptions sociales pour la durabilité dans le temps.

MODULE 5 ACTEURS ET INSTITUTIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'EXEMPLE DE LA SUISSE

Prof. K. HORBER-PAPAZIAN 18-19-20 février 2009

Le développement durable s'inscrit dans un cadre institutionnel dont il s'agit de saisir les mécanismes. Il vise également à favoriser l'implication du plus grand nombre d'acteurs à sa réalisation. Quelle est la nature des interactions entre institutions et politique du développement durable et comment impliquer la société civile dans de tels projets sont les deux questions centrales qui seront traitées dans ce module, à l'exemple de la Suisse.

MODULE 6 OUTILS D'ANALYSE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – Module de préparation au mémoire de certificat

Prof. R. LAWRENCE et Prof. K. HORBER-PAPAZIAN 18-19-20 mars 2009

La conduite de projets en matière de développement durable exige la maîtrise d'outils de récolte et d'analyse des informations indispensables à la compréhension du contexte de l'intervention et de ses enjeux, ainsi qu'à la saisie et à l'analyse de la perception des acteurs concernés et à l'évaluation des projets menés. Cet enseignement méthodologique doit permettre une sensibilisation et une mise en pratique de telles approches.

MODULE 7 URBANISME ET MOBILITÉ, TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mme M. RUZICKA-ROSSIER 22-23-24 avril 2009

La "Ville" est-elle durable ? La réponse est complexe et des pistes sont identifiées pour donner des éléments de réponse. Ainsi des questionnements sur les modes de fabrication de la ville sont posés, les notions d'échelle, de distance, de zones abordées, et une familiarisation avec les pratiques des urbanistes proposée. L'objectif est de comprendre les relations qui lient la mobilité, l'énergie et l'urbanisation à l'homme dans la fabrication de la ville que nous voulons durable.

MODULE 8 ECOSYSTÈMES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Prof. M. BENISTON et Dr A. DAHL 13-14-15 mai 2009

Appréhender l'importance des multiples interactions entre les différentes sphères qui composent notre Planète (notamment, l'atmosphère, la biosphère et ses écosystèmes, l'hydrosphère et l'anthroposphère) et régulent le système climatique dans un contexte marqué par le réchauffement global. Introduire au "défi de l'énergie" à la base de la problématique climatique ainsi qu'à une vision systémique et holistique.

MODULE 9 PÉDAGOGIE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dr F. PELLAUD 10-11-12 juin 2009

Comprendre "comment on apprend", quels sont les mécanismes qui président à tout apprentissage afin de mieux saisir les difficultés inhérentes à la médiation du développement durable sous toutes ses formes, qu'elle soit scolaire, institutionnelle, privée, médiatique, etc., mais également comment envisager des pistes concrètes pour dépasser ces obstacles.

Renseignements pratiques

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

- Délai d'inscription pour le programme complet: **12 septembre 2008**
- Délai d'inscription pour suivre un ou plusieurs modules: **1 mois** avant le début du module

Le bulletin d'inscription, accompagné d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, des copies des diplômes et d'une "photo passeport", est à renvoyer à:

Sylvain PERRET
Université de Genève
Battelle – Bâtiment D
Route de Drize, 7 – CH 1227 Carouge
Tél: +41 (0)22 379 08 79 / 89 36
Fax: +41 (0)22 379 08 60
fcdd@cueh.unige.ch

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire d'un titre universitaire reconnu ou d'un titre jugé équivalent. L'admission se fait sur dossier examiné par la direction. Les candidats qui s'inscrivent pour le programme complet et sur une année sont prioritaires. Le nombre de participants est limité à 25. Le nombre minimum de participants par module est fixé à 10. Concernant les candidatures, aucune réponse ne sera donnée avant le délai d'inscription. Aucun dossier d'inscription n'est retourné.

FINANCES (possibilité de fractionner le paiement en plusieurs échéances sur demande écrite motivée **lors de l'inscription**)

- CHF 5'800.- pour le programme complet (8 modules + module de préparation au mémoire de certificat)
- CHF 950.- par module suivi séparément

Sous certaines conditions, l'État de Genève prévoit un chèque formation de CHF 750.- par année civile. Toute personne qui veut obtenir un (ou deux) chèque(s) de formation doit faire sa demande **avant le début du cours. Aucun chèque annuel ne pourra être délivré après.**

Renseignements **avant le début de la formation** auprès de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue www.geneve.ch/ofpc

TITRE DÉLIVRÉ

Le certificat de formation continue en développement durable délivré par la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève est obtenu après avoir réussi 8 modules et la rédaction d'un mémoire (y compris le module de préparation) représentant 30 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System).

DATES ET HORAIRES

Mercredi après-midi: 14h00-18h30, jeudi et vendredi: 8h30-12h30 / 14h00-18h00

Pour plus de détails: www.unige.ch/ecohum/formcont.html

LIEU

Salle 2220 – Uni Mail
Université de Genève
Bd du Pont d'Arve 40 – 1211 Genève 4

Informations générales

Service formation continue
Université de Genève – 1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 78 33
Fax: +41 (0)22 379 78 30
info@formcont.unige.ch

www.unige.ch/formcont/developpementdurable

Certificat de formation continue en Développement durable

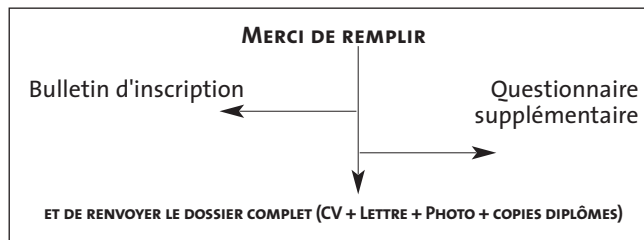


UNIVERSITÉ DE GENÈVE

octobre 2008 à juin 2009

Dossier d'inscription à renvoyer d'ici au 12 septembre 2008 (option A) ou 1 mois avant chaque module (option B) à

Sylvain PERRET
Université de Genève
Battelle – Bâtiment D
Route de Drize, 7 – CH 1227 Carouge
Tél: +41 (0)22 379 08 79 / 89 36
Fax: +41 (0)22 379 08 60
E-mail: fcdd@cueh.unige.ch



S.V.P. à remplir en lettres majuscules

à cocher

Madame Monsieur Nom: Prénom:

Date de naissance (jour/mois/année): Nationalité:

Profession:

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Entreprise/Institution:

Adresse:

NP/Ville/Pays:

Téléphone: Fax:

E-mail:

COORDONNÉES PRIVÉES

Adresse:

NP/Ville/Pays:

Téléphone: Fax:

E-mail:

ADRESSE POUR L'ENVOI POSTAL: privée professionnelle
(cocher une seule case)

PARTICIPATION (cocher l'option A ou l'option B)

OPTION A Je souhaite participer au programme complet du certificat de formation continue en développement durable 2008-2009: modules 1, 2, 3, 4, 5, 6 (module de préparation au mémoire de certificat), 7, 8 et 9 et m'engage à verser la somme de CHF 5'800.- dès réception de la confirmation de mon inscription (possibilité de fractionner le paiement en plusieurs échéances sur demande motivée lors de l'inscription)

OPTION B Je souhaite uniquement participer au(x) module(s) suivant(s):
 1 2 3 4 5 6 7 8 9
et m'engage à verser la somme de CHF 950.- par module dès réception de la confirmation de mon inscription (ou CHF 5'800.- si je souhaite participer à l'ensemble du programme mais sans rendre de mémoire de certificat).

Sur demande une attestation de participation sera délivrée pour chaque module suivi et validé; une attestation de participation à l'ensemble du programme sera délivrée si tous les modules sont suivis et validés mais sans rendre de mémoire de certificat.

SVP: joindre CV + lettre + photo + copies diplômes

FRAIS D'ANNULATION

Tout abandon avant le début du programme entraîne une facturation d'un montant de CHF 100.- pour frais de dossier. Dès le 1er jour du cours, la totalité de la finance du programme est due (sauf entente).

Date: Signature:

Certificat de formation continue en Développement durable



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

octobre 2008 à juin 2009

NIVEAU FIN D'ÉTUDES

Scolarité: CFC Ecole commerce Maturité, Bac HES Université, EPF

Autres formations:

.....

Titre obtenu (le plus élevé):

EXPÉRIENCE FORMATION CONTINUE

plusieurs fois/an une fois/an rarement
(moins d'1 fois/an) jamais

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Type d'activité: Act. indépendante Entreprise privée Entreprise publique Sans activité

Taille de l'entreprise: <50 pers. <100 pers. <500 pers. <1000 pers. >1000 pers.

Position hiérarchique: Direction Cadre supérieur Cadre moyen Employé

Fonction:

Taux d'occupation:

AVEZ-VOUS DÉPOSÉ UNE DEMANDE DE CHÈQUE FORMATION AUPRÈS DE L'OFPC? oui non

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CE COURS?

Dépliant envoyé à mon entreprise

Programme de formation continue des Universités romandes

Annonce dans un journal: lequel?

Internet www.unige.ch/formcont

Recommandations personnelles

Dépliant envoyé à mon domicile

Autres: